



Assemblée générale électorale du Judo Club Gardéen

Madame, Monsieur, le samedi **22 juin 2024** le club organise son assemblée générale (AG)

Sont convoqués à cette assemblée générale : les membres ayants droits (membres actifs de notre association de plus de seize ans au moins le jour de l'assemblée, à jour de leur cotisation et ayant plus de six mois d'adhésion au club – voix délibératives).

Sont invités à notre assemblée générale : les autres licenciés du club (voix consultatives) et les parents des licenciés mineurs (voix consultatives).

Comptant sur votre participation, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du programme sommaire de cette journée.

Rendez-vous au Dojo Adrien Sardin
419 Avenue Jean Jaurès, 83130 La Garde

**09h30 : arrivée des licenciés, invités et autorités,
début d'émargement des ayants droits pour l'AG,
ouverture de l'AG
clôture de l'AG
apéritif offert par le club**

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Elective par la présidente du Judo Club Gardéen.
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (les différents rapports sont consultables au bureau du club et sur notre site internet www.judo-lagarde.com).
3. Rapport moral de la Présidente.
4. Rapport financier (trésorier).
5. Rapport du vérificateur aux comptes.
6. Rapport d'activité des commissions (comité des parents...), bilans et projets sportifs (enseignants).
7. Arrêté des comptes annuels.
8. Vote d'approbation valant quitus de gestion au conseil d'administration : rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent.
9. Affectation du résultat.
10. Présentation et approbation - Budget prévisionnel.
11. Désignation du vérificateur aux comptes.
12. Elections des nouveaux membres du conseil d'administration.
13. Interventions des personnalités.
14. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Participez à la vie du club, construisons son avenir ensemble.

Votre présence est capitale. Merci de bien vouloir prendre un moment pour participer à cette AG.

En cas d'absence merci de vous faire représenter en donnant pouvoir à un autre licencié électeur.

Mélanie Brun
Présidente du Judo Club Gardéen
Signé : BRUN

Pouvoir

Je soussigné(e) :

Licencié(e) au judo Club Gardéen : N° de licence.....

Ne pouvant assister à l'assemblée générale qui se tiendra le 22 juin 2024, donne pouvoir à :

Madame, Monsieur.....(maximum 3 pouvoirs par licencié).

Membre du club, licencié(e) sous le numéro :Date :/...../2024

Signature :



**APPEL A CANDIDATURE
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JUDO CLUB GARDEEN**

Actuellement, le conseil d'administration compte **4 membres sur les 10 prévus dans nos statuts** (article 6-1).

Toujours selon nos statuts, 2 membres sont démissionnaires car leurs mandats arrivent à leurs termes (article 6-2 et 6-5).

Ainsi, **5 postes sont à pourvoir** au sein de notre conseil d'administration pour un mandat initial de quatre ans.

Nous avons besoin de bénévoles, disponibles et désireux de prendre part aux décisions qui engagent la vie du Judo Club Gardéen.

Alors, **si vous êtes licenciés du JCG et que vous désirez vous engager au profit du club et de ses adhérents pour faire entendre votre voix**, gérer et **administrer** l'association, **organiser et encadrer nos activités** et manifestations, **proposer et porter des projets** éducatifs ou sportifs, vivre, **transmettre et défendre les valeurs du judo**, merci de vous porter candidat pour rejoindre notre équipe et permettre au JCG de poursuivre son développement.

Est électeur, tout membre actif de notre association **de plus de seize ans au moins le jour de l'assemblée, à jour de sa cotisation et ayant plus de six mois d'adhésion au club** (article 6-2 des statuts).

Est éligible toute personne de nationalité française jouissant de ses droits civiques ou les personnes de 18 ans révolus de nationalité étrangère à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français fait obstacle à son inscription sur les listes électorales (article 6-4 des statuts).

Vous trouverez ci-joint la **fiche de candidature** qu'il convient de retourner **au club** (419 avenue Jean JAURES 83130 LA GARDE) **avant le 12 juin 2024**.

Comptant sur votre générosité, je vous prie de croire en mes sincères salutations.

Cordialement

Mélanie Brun
Présidente du Judo Club Gardéen.
Signé : BRUN

**FICHE DE CANDIDATURE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JUDO CLUB GARDEEN**

(A renvoyer au club avant le 12 juin 2024)

NOM :

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

NUMERO DE LICENCE :

ADRESSE :.....

.....

.....

.....

Code Postal :..... Ville :.....

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

EMAIL :

ATTESTATION – cocher la réponse correspondante :

Je soussigné(e)

certifie :

être de nationalité française et jouir de mes droits civiques.

ou

être de nationalité étrangère, avoir 18 ans révolus au 16/06/2023, ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.

et en cas d'élection au conseil d'administration du Judo Club Gardéen, m'engager à respecter le règlement intérieur et les statuts du club, à participer activement à la gestion, à l'administration et au fonctionnement de l'association.

Date :

Signature :